



Communauté
de communes
**LACQ ■
ORTHEZ**

< Dossier de **PRESSE** >

PROJET DE STOCKAGE D'ELECTRICITÉ

**Le plus grand stockage d'Europe
bientôt sur le bassin de Lacq**

1. Le projet	3
Un projet de stockage d'envergure	3
Pourquoi choisir le bassin de Lacq ?.....	4
De nouvelles recettes pour la CCLO	4
2. Le contexte.....	5
La CCLO et la transition énergétique.....	5
La CCLO et les énergies renouvelables.....	5
Le renouveau industriel du bassin de Lacq... .	6
À propos d'Amarenc Group.....	6
3. Contacts	7

Le groupe Amarenco (producteur d'énergie photovoltaïque) va installer le plus grand stockage d'électricité d'Europe (et le 2^e au monde, en volume) sur des friches industrielles d'Os-Marsillon/Mourenx. Une installation permise par la CCLO qui louera ces terrains à la société : un moyen de leur donner une utilité tout en apportant de nouvelles recettes à la collectivité.

UN PROJET DE STOCKAGE D'ENVERGURE

La CCLO va permettre à la société AFD7 (filiale à 100 % du groupe AMARENCO FRANCE) d'installer son projet de stockage d'électricité sur des parcelles des friches industrielles d'Os-Marsillon/Mourenx.

L'entreprise, lauréate d'un appel d'offres long terme (AOLT) de Réseau de Transport d'Electricité (RTE), cherchait un terrain pour réaliser du stockage d'électricité d'une capacité d'injection certifiée de 75 MW : ce volume de puissance fait de ce projet dénommé « Claudia », le deuxième plus grand projet de stockage au monde et le premier européen.

Ce stockage sera assuré par des batteries lithium-ion de dernière génération dont la sécurité et l'efficacité ont été prouvées sur plusieurs projets menés dans le monde entier.

La plupart des équipements seront dans des conteneurs excepté le poste électrique de transformation qui sera construit de toute pièce sur site :

> au total une trentaine de conteneurs de batteries d'une durée de vie de 15 ans (leur recyclage est en cours de mise en place)

L'objectif de ce système est de développer les capacités de stockage pour sécuriser l'approvisionnement électrique à long terme. En effet, la part des énergies renouvelables augmente considérablement dans le réseau électrique français : ces systèmes de stockages permettent de réguler la distribution d'électricité, notamment en heures de pointe.



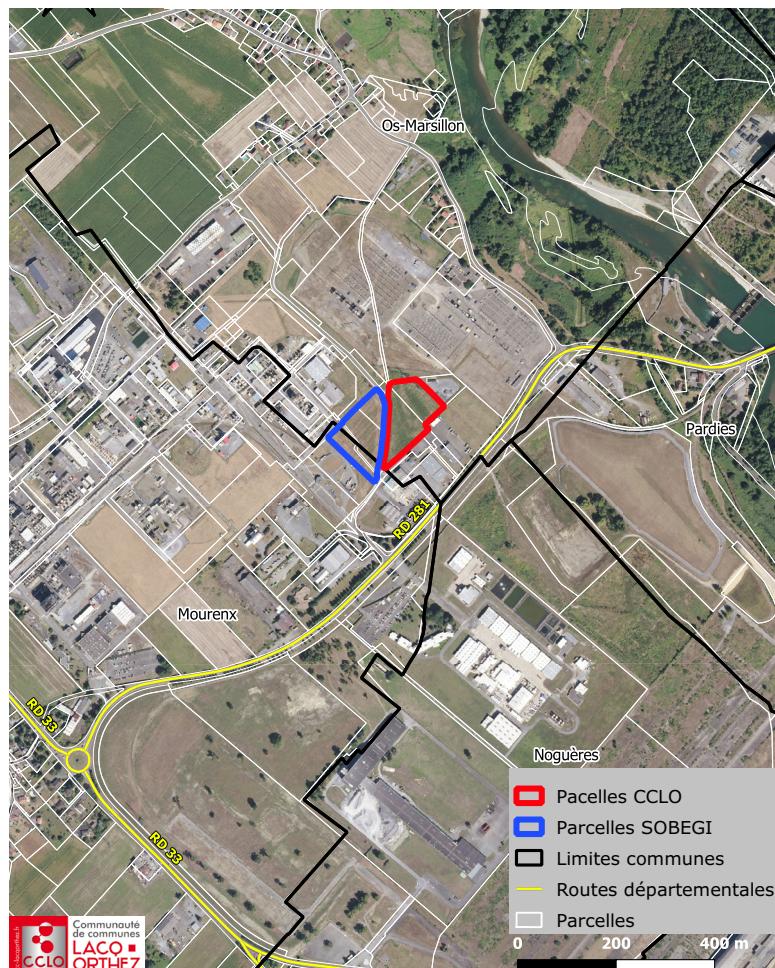
Exemple de mise en situation du projet (image non contractuelle)

POURQUOI CHOISIR LE BASSIN DE LACQ ?

La taille conséquente du projet nécessitait la proximité d'un poste RTE puissant, d'où l'intérêt porté à Os-Marsillon. Les terrains choisis appartiennent en partie à la Communauté de Communes de Lacq-Orthez et en partie à la SOBEGI pour une superficie totale d'environ 2,5 ha sur les communes d'Os-Marsillon et de Mourenx.

Outre la proximité du poste électrique RTE, elles sont également classées en zone à vocation industrielle et en zone rouge du Plan de Prévention des Risques Technologiques : ces terrains auraient été difficilement compatibles avec une autre activité, puisqu'ils ne peuvent pas recevoir d'emploi, c'est donc une bonne opportunité.

« C'est un investissement majeur sur une friche industrielle sur laquelle d'autres installations n'auraient pas été possibles. Notre politique foncière permet à ce type de projet de voir le jour : nous sommes ainsi des acteurs et pas seulement des facilitateurs dans le développement économique de notre territoire »,
**Patrice LAURENT,
président de la CCLO.**



Pour la communauté de communes de Lacq-Orthez, il s'agit des parcelles cadastrées, à Os-Marsillon, AE 198 (en partie) et AE 310 pour une superficie totale d'environ 10 775 m².

DE NOUVELLES RECETTES POUR LA CCLO

Ces terrains sont loués par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans. Le prix de la location est de 2,50€/m²/an, soit un loyer de 26 937€/an. A cette recette liée aux loyers, s'ajoutent les recettes fiscales estimées à 23 241€ soit une recette totale de 50 178€/an. Côté SOBEGI, les parcelles seront vendues à la société AFD7.

A la fin du bail, la société AFD7 s'engage à démanteler l'ensemble du projet à ses frais exclusifs.

LA CCLO ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La CCLO et les énergies renouvelables

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez mène une politique volontariste tant sur le plan de la transition énergétique que sur le plan de l'économie et de la création d'emploi. Pour Patrice LAURENT, Président de la CCLO : « **la troisième révolution industrielle sera sur les énergies décarbonées et leur stockage. Et notre bassin doit en être un acteur.** »

Par exemple depuis l'automne 2019, 7 nouveaux acteurs et projets réinvestissent la plateforme de Mourenx - Noguères - Pardies - Bésigrand, ou s'apprêtent à le faire. Cette renaissance industrielle dans le domaine des énergies renouvelables est le fruit de plusieurs années de prospection, de négociations, de réflexion collective entre acteurs publics et productions privées. Les industriels, réunis sur un pôle multi-énergies, pourront échanger et mutualiser leurs ressources, dans une démarche d'économie circulaire et de transition énergétique. Ainsi « **Nous avons clairement une politique offensive en la matière par l'acquisition de foncier destiné à la revente ou la location pour des activités qui permettent de faire émerger un nouveau modèle énergétique vert. Nous sommes acteurs de cette transition et pas simplement facilitateurs** », explique Patrice LAURENT.

Labellisé depuis mars 2019 « Territoire d'industrie » au sein d'un vaste espace inter-régional reliant Lacq, Pau et Tarbes, le territoire de Lacq-Orthez bénéficie de cet accélérateur de développement initié par l'État pour amplifier ses stratégies économiques déjà bien engagées. Sur le bassin de Lacq en particulier, un portefeuille de projets innovants a été identifié dans ce cadre, révélateur de l'excellence de ce territoire en matière de chimie verte et de bioénergies.

L'objectif pour la CCLO est de devenir un pôle de référence dans les énergies vertes (électricité solaire, biogaz, valorisation énergétique de déchets ultimes...) en réunissant sur ce même lieu, de nouveaux occupants avec pour point commun d'innover en matière de production d'énergies renouvelables.

Le renouveau industriel du bassin de Lacq

Situé entre la frontière landaise et les limites de l'agglomération paloise, le territoire de Lacq-Orthez s'étend sur près de 750 km² et regroupe 61 communes et 55 000 habitants.

Elle est la 3^e plus grande intercommunalité des Pyrénées-Atlantiques, après les communautés d'agglomération du Pays Basque et de Pau Béarn Pyrénées. Compétente en matière de développement économique, la CCLLO associée au Groupement d'intérêt public (GIP) Chemparc œuvre pour la reconversion industrielle du territoire et de son historique bassin de Lacq.

L'identité industrielle du bassin de Lacq s'est dessinée dans les années 50 avec la découverte d'un important gisement de gaz sur la commune de Lacq. Le site atteint son pic de production dans les années 70 assurant plus d'un tiers de la consommation française. En quelques années se sont plusieurs milliers d'emplois qui sont générés sur le bassin.

Depuis la fin de l'exploitation commerciale du gaz pour la distribution grand public (2013), de nouvelles filières ont émergée comme la chimie fine et les bioénergie. Afin d'assurer son évolution le bassin de Lacq se tourne aujourd'hui vers de nouvelles activités liées à la transition énergétique favorisant l'innovation et l'expérimentation de nouvelles solutions technologiques. Aujourd'hui, Lacq est un des premiers sites industriels européens dédié à la recherche et à l'innovation de la chimie au service de la transition énergétique. Le bassin se construit autour de 23 zones d'activités, 8 hôtels d'entreprises, 4 pépinières d'entreprises, 7 pôles économiques, 4 pôles chimiques, 15 laboratoires, plus de 200 chercheurs et 250 entreprises. L'activité du bassin de Lacq génère 8 000 emplois aujourd'hui.

Après avoir participé à l'indépendance énergétique de la France avec l'exploitation du gaz de Lacq, le bassin assure son renouveau à travers des projets portant sur des activités biosourcées et des énergies propres.

À PROPOS D'AMARENCO GROUP

Amarenco Solar Limited est un producteur indépendant d'énergie photovoltaïque de référence en Europe, dans les DOM-TOM, au Moyen-Orient et en Asie. Avec plus de 2 000 projets d'infrastructures photovoltaïques réalisées, l'entreprise collabore depuis plus d'une décennie avec les agriculteurs, collectivités, promoteurs immobiliers, industriels et entreprises commerciales pour concevoir, développer, financer, construire et exploiter des projets solaires de grande et moyenne envergure.

L'entreprise irlandaise est établie en France à Lagrave (81) et le projet Claudia est porté par une filiale du groupe : AFD7.

En savoir plus : amarencogroup.com.

3. CONTACTS

Communauté de communes de Lacq-Orthez

Rond-point des Chênes - BP 73

64150 Mourenx

05 59 60 03 46

www.cc-lacqorthez.fr

 @CCLacqorthez

 Communauté de communes de Lacq-Orthez

Marion KERN

Chargée de rédaction et des relations presse

07 64 43 54 74

m-kern@cc-lacqorthez.fr